

Declaration de Madame Branca do Espirito Santo, Ministre de l'Urbanisme et Habitat de la Republique d'Angola a la 3eme Session du Comite Preparatoire de la Conference des Nations Unies pour l'Habitat et le Developpement Durable. Sourabaya - 26 juillet 2016.

Monsieur Joan Clos, Directeur Executif de l'UN Habitat, Secretaire General de la Conference,

Madame et Messieur les co-presidents,

Je tiens a remercier le Secretariat Executif de l'UN Habitat pour la preparation de cette 3eme Session du Commite Preparatoire de la Conference des Nations Unies pour le logement et developpement urbain durable (Habitat III).

C'est aussi l'occasion d'exprimer ma gratitude sincere et celle de la delegation qui m'accompagne envers le gouvernement et le peuple de l'Indonesie pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité offerte depuis notre arrivee dans cette belle ville de Sourabaya.

Le gouvernement de mon pays est tres conscient que l'avenir economique et social est enextricablement liee a la croissance urbaine, etant une preuve irrefutable de la tendance croissante de la migration des zones rurales vers les zones urbaines.

Engages dans les politiques et strategies qui meneront a la mise en oeuvre du nouvel agenda urbain, le developpement territorial urbain de l'Angola, ainsi que les politiques de promotion de l'habitat sont menees a realiser conformement aux principes de la Constitution, dans les regimes internationaux dont l'Angola fait partie et dans l'agenda de developpement pour 2030.

Le gouvernement angolais a approuve le Programme National de l'Urbanisme et Habitat (PNUH) en 2008 et se compose de sous-programmes suivants:

- Regularisation des occupations informelles de terre (dans les cas possibles);
- Constitution et regularisation des reserves foncieres;
- Auto construction dirigee;
- Construction de 200 logements par municipalites;
- Construction des nouvelles zones urbaines dans les municipalites capitales de provinces et dans celles de deuxieme niveau;
- Cooperatives et initiatives privees.

Par le Ministere de l'Urbanisme et Habitat dont je suis en charge, l'Angola a etabli une relation de cooperation avec l'UN Habitat, ou, entre autres actions a contracte l'elaboration de la politique nationale de planification de territoire et urbanisme, dont les principes fondamentaux sont alignes avec le nouvel agenda urbain.

Il a prepare le rapport national sur la mise en oeuvre de l'agenda 1996 (Habitat II) qui represente deux moments specifiques dans l'histoire du developpement urbain du pays:

- Post independence et
- Post conflict.

L'Angola a participe aux reunions thematiques de preparation de la Conference Habitat III et a ete tres active dans l'adoption de la position commune africaine.

Pour l'integration des partenaires dans l'agenda national, les contributions ont ete recueillies de diverses sensibilites sur l'avant-projet du nouvel agenda urbain, moment qui a servi a une profonde reflexion sur les defis futurs de la politique urbaine national, dans une vision partagee et alignee avec la demande de croissance urbaine mondiale et de notre continent en particulier, compte tenu des donnees selon lesquelles dans les prochaines decenies la population urbaine va doubler en nombre, representant pres de 3/4 (trois quart) de la population global.

Cette Je reconnais qu'une mise en oeuvre réussie du nouvel agenda urbain depend aussi des facteurs suivants:

urbanisation rapide nous amene a attirer l'attention sur la necessite d'imprimer plus de force dans l'approche de l'inclusion, en soulignant les problemes specifiques lies a la jeunesse et les questions de genre.

- Creation d'un environnement macro-economique favorable pour stimuler la construction par le secteur prive de logements a cout controles;

- Mobilisation du secteur financier national et les institutions financieres multilaterales, les banques regionales de developpement, les institutions de financement du developpement, les agences de cooperation internationale pour la fourniture de produits financiers a la fois pour la construction et l'acquisition de logement.

- Creation d'incitations a l'emergence de:

- a) cooperatives de logement, des institutions de micro-credit de logement e d'autres produits innovants pour financer l'achat de logement.

- b) fonds de placement immobilier avec possibilite d'investir dans le marche de location.

En ce termes, etant l'Angola aligne avec les engagements du nouvel agenda urbain comme une base de l'emergence d'un nouveau paradigme du development urbain national, nous defendons son approbation parce que elle represente la creation d'une opportunité pour transformer nos villes en lieux plus agreables, inclusifs, surs et resilients.

Merci de votre attention.

